PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INTERMÉDIATION LOCATIVE :
UNE SOLUTION SÉCURISÉE ET SIMPLIFIÉE
POUR LES PROPRIÉTAIRES DU PAS-DE-CALAIS

Arras, le 9 octobre 2025

L'intermédiation locative offre aux propriétaires bailleurs une gestion sécurisée et simplifiée de leur bien. Un opérateur, agréé et financé par l'État, se charge ainsi de la recherche du locataire et de son suivi tout au long du bail. Il peut également apporter un conseil en matière de rénovation énergétique ou de fiscalité.

Le propriétaire bénéficie d'une protection contre des loyers impayés ou les éventuelles dégradations. Ce dispositif permet d'accueillir des ménages modestes ou jeunes, sans encourir de risque locatif.

L'État a lancé un site internet permettant aux propriétaires du Pas-de-Calais de bénéficier de toutes les informations utiles sur ce sujet. Ils pourront notamment y découvrir les bénéfices du dispositif, les partenaires, les aides ou encore les avantages fiscaux. Celui-ci est accessible à l'adresse suivante : https://jelouesolidaire62.fr/

Service départemental
de la communication interministérielle
Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr

www.pas-de-calais.gouv.fr @prefetpasdecalais @prefet62